Marie-Jo Thiel : « En France, 4 à 5 % des prêtres auraient commis des abus »

Alors que le pape François s’apprête à annoncer sa réforme de la gouvernance du Vatican, la théologienne analyse, dans un entretien au « Monde », les causes des dérives pédophiles d’une partie du clergé.

Propos recueillis par [Florent Georgesco](https://www.lemonde.fr/signataires/florent-georgesco/)  Publié le 25 juin 2019 à 01h24 - Mis à jour le 25 juin 2019 à 16h56

Les dérives mettent en cause la structure même de l’Eglise.

***Entretien.****Médecin, professeure d’éthique à la faculté de théologie de Strasbourg, présidente de l’Association européenne de théologie catholique, Marie-Jo Thiel a été, en France, une des premières personnalités catholiques à alerter sur les actes pédophiles commis par des prêtres. Elle publie « L’Eglise catholique face aux abus sexuels sur mineurs » (Bayard, 300 pages, 24,90 euros), qui dresse un tableau à la fois historique, factuel, juridique, psychologique et théologique de la question.*

*A quelques jours de l’annonce par le pape François d’une réforme de la gouvernance du Vatican, ce travail unique offre l’occasion de réfléchir aux causes profondes de dérives qui, selon la théologienne, mettent en cause la structure même de l’Eglise.*

**Les rapports que vous avez étudiés permettent-ils d’avoir une idée précise du nombre de prêtres impliqués dans des actes pédophiles ?**

Les chiffres sont difficiles à établir, les victimes ayant toujours beaucoup de mal à parler. Sur le plan mondial, on peut dire qu’ils varient entre 4 % et 10 % de prêtres ayant commis des abus, voire, ponctuellement, 15 % – une donnée apparue à propos de l’Australie. En France, je pense qu’on est autour de 4 % ou de 5 %.

**Lire aussi**[**L’Eglise australienne confrontée à des décennies d’actes pédophiles**](https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2017/02/06/australie-7-des-pretres-catholiques-ont-ete-accuses-de-pedophilie-entre-1950-et-2010_5075205_3216.html)

**A quand la prise de conscience de ce problème dans l’Eglise de France remonte-t-elle ?**

A la fin des années 1990, les choses ont commencé à bouger. J’y suis d’ailleurs étroitement mêlée. J’étais alors régulièrement sollicitée par des victimes, et je me suis aperçue que je n’avais pas de réponse à leur apporter.

En 1998, j’ai proposé à la Conférence des évêques de France un article sur le sujet. A ma surprise, elle l’a immédiatement publié dans son bulletin, *Documents Episcopat*. Ensuite, une commission a été créée, dont j’ai fait partie. Nous avons beaucoup consulté, et notre rapport a abouti, en novembre 2000, à la première déclaration des évêques de France sur cette question, pour dire qu’on ne pouvait pas continuer ainsi, qu’on devait miser sur la transparence. Deux ans après, il y a eu le fascicule *Lutter contre la pédophilie*, qui a été très largement diffusé.

**L’affaire Barbarin ne montre-t-elle pas que ce travail est resté insuffisant ?**

Il est vrai que l’affaire du père Bernard Preynat, qui en est la source, a été mal gérée. En 2000, les évêques ont ouvert les yeux sur ce qui pouvait se passer au présent, sans mesurer l’importance des faits antérieurs et les risques de récidive.

Autre lacune : je pensais que, lorsque je leur parlais des victimes, ils comprenaient quelle réalité humaine cela recouvrait, mais ils ne mesuraient pas non plus l’ampleur des traumatismes. La première fois que la Conférence, en tant que telle, a rencontré des victimes, c’était en 2018 !

**Lire aussi**[**Pédophilie dans l’Eglise : les évêques de France créent une « commission indépendante »**](https://www.lemonde.fr/religions/article/2018/11/07/pedophilie-dans-l-eglise-les-eveques-de-france-creent-une-commission-independante_5380320_1653130.html)

**Que peut apporter, au-delà de ces prises de conscience, l’approche théologique ?**

La crise des abus n’est pas le fait de quelques moutons noirs. Elle est liée à des fonctionnements systémiques dans la gouvernance de l’Eglise.

La structure hiérarchique a certainement des avantages, mais, en posant une distinction trop forte entre clercs et laïcs, en ayant une compréhension du sacerdoce ministériel parfois faussée, ou encore en accordant une place excessive au secret, on a forgé ce que le pape François nomme une *« culture de l’abus »*, non au sens où ces dysfonctionnements systémiques provoqueraient les abus, mais dans la mesure où ils les favorisent. C’est sur ce plan-là qu’une remise à plat, sur le plan théologique, doit être accomplie.

**Vous centrez votre réflexion sur une notion clé : le cléricalisme…**

Ce mot ne date pas d’aujourd’hui. Je cite Gambetta, déclarant, en 1877 : *« Le cléricalisme, voilà l’ennemi ! »* Mais il faut remonter encore plus loin pour comprendre de quoi il s’agit : au concile de Trente *[1545-1563],* qui, en opposition au protestantisme, lequel insiste sur la parole de Dieu, va mettre l’accent sur la liturgie, notamment sur le sacrifice eucharistique.

**« La virginité est une vertu qui pose le prêtre très au-dessus. Aussi se retrouve-t-il détenteur d’un tel pouvoir qu’il est dans une immunité quasi totale »**

Ce qui en ressort, c’est une figure sacralisée du prêtre qui va prévaloir jusqu’au XXe siècle. On en trouve encore des traces aujourd’hui. Le rôle de médiateur de la parole est mis au second plan. Le prêtre est d’abord lié aux sacrements, on le « consacre », ce qui signifie « sacré avec » et, donc, « mis à part ». On crée alors, peu à peu – cela prendra au moins un siècle –, des séminaires destinés à former les prêtres dans cet esprit. Il s’agit de conférer aux postulants une identité nouvelle. Et dans cette identité, la virginité joue un rôle capital. C’est une vertu en quelque sorte angélique. Elle pose le prêtre très au-dessus. Aussi se retrouve-t-il détenteur d’un tel pouvoir qu’il est dans une immunité quasi totale face à une masse de laïcs privés de tout rôle décisionnel.

**Lire aussi**[**La condamnation du cardinal Barbarin, une onde de choc dans l’Eglise**](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/08/la-condamnation-du-cardinal-barbarin-une-onde-de-choc-dans-l-eglise_5433181_3224.html)

**Comment cet idéal angélique finit-il, comme vous le montrez, par créer un terrain favorable aux abus ?**

Jusqu’à une période récente – c’est en cours de règlement –, la formation des séminaristes était fondée sur une mise entre parenthèses de la dimension sexuée du corps du prêtre. Ça a fait des ravages. Le prêtre n’était pas formé à maîtriser ses pulsions, puisqu’il n’était pas censé en avoir, ou presque.

**Vous citez un prêtre coupable d’agressions sexuelles vous disant : « Puisque la masturbation est interdite, tant qu’à faire, autant caresser et se faire caresser par un jeune, la culpabilité est la même. »**

Des propos de cette nature reviennent souvent dans les études. L’abuseur élabore une liste mentale de ce qui est possible pour lui. Il se débrouille pour que la norme serve ses pulsions. Et il ne peut le faire que parce qu’il est dans une conception « hétéronome » de la loi – où la loi s’impose de l’extérieur, sans l’impliquer intimement.

**Vous opposez à ce rapport à la loi la théorie de l’autonomie de Thomas d’Aquin (1225-1274), longtemps négligée par l’Eglise malgré l’importance qu’elle accorde au thomisme…**

C’est une dimension fondamentale du christianisme depuis toujours. Au fond, il n’y a pas d’acte s’il n’y a pas d’intention. Pour Thomas, c’est extrêmement clair. Le discernement passe par une triangulation : la conscience interroge une loi par rapport à une situation. Et cette triangulation s’appuie sur l’autonomie du sujet. La loi ne s’applique pas d’elle-même. C’est moi qui considère qu’elle est une loi pour moi, au service de mon humanisation. Alors que, dans une perspective hétéronome, la loi s’impose parce qu’elle est la loi. Il faut obéir. Or, si je suis consciente du fait qu’elle est au service de mon humanisation, je serai beaucoup moins tentée de la transgresser, parce que transgresser ne représentera pas seulement une désobéissance mais une atteinte à ma propre humanité.

**Que faire, donc ? Vous mettez en avant ce que vous appelez le fonctionnement synodal de l’Eglise. De quoi s’agit-il ?**

*Syn*, c’est « avec » ; *odos*, « le chemin ». *Synodos*, c’est donc « marcher ensemble ». Le pape François dit que l’Eglise est tout entière synodale. Cela veut dire, en gros, que l’Eglise est un peuple de Dieu. Il faut se parler, marcher ensemble, fonctionner dans la communion, à tous les niveaux. C’est un des enjeux de la réforme de la curie *[le gouvernement de l’Eglise]* qui doit être annoncée dans les prochains jours. On pourrait avoir des laïcs à la tête de certains dicastères *[les subdivisions administratives de la curie]*. Le fonctionnement serait beaucoup plus « communionnel », il favoriserait davantage le dialogue. J’espère aussi qu’on décidera de placer des femmes à des postes décisionnels.

Bien sûr, il y aura toujours une différence entre prêtres et laïcs, et c’est normal. Les rôles ne sont pas les mêmes. Mais cela doit se fonder sur une égalité entre baptisés.

Le pape, dans des textes comme la *Lettre au peuple de Dieu [en août 2018]*, rappelle que le peuple de Dieu, quand il prend des décisions en tant que tel, et que tout le monde est ensemble, prêtres, laïcs, hommes, femmes, ne peut pas se tromper dans sa foi.

**N’y a-t-il pas là une dimension de croyance presque magique en une pureté naturelle du peuple ?**

Je ne parlerais pas de pureté. Croire en la Trinité, c’est privilégier la conjonction « et » : nous avons un Dieu qui est un et trois en même temps. Et l’Eglise est à la fois une et plurielle, sainte et pécheresse. C’est en étant relié aux fondements de la foi, en relisant l’Ecriture, en relisant la tradition, qui n’est vivante qu’à condition d’être retravaillée en permanence, que ce qu’il convient de faire émergera.

C’est tout à fait différent d’une perspective selon laquelle le haut impose au bas ou l’inverse. Il faut retrouver la voie d’une communion entre tous les membres de l’Eglise, et je ne crois pas qu’on puisse espérer traiter en profondeur le drame des abus sur mineurs sans un renouvellement de cette ampleur. L’Eglise a pris conscience, dès Benoît XVI, mais surtout avec le pape François, de la gravité spécifique de ces actes, et je crois qu’elle est résolue à changer les choses. Il lui reste désormais à se changer elle-même.

[**Florent Georgesco**](https://www.lemonde.fr/signataires/florent-georgesco/)